

et si tu entreprends de t'échapper, ayant que tu n'as fait un pas je t'aurai cloué à cette porte.

— Vous oubliez que nous sommes entourés de poudre, répondit Langeau en saisissant la lanterne.

— Et tu sacrifierais ton père ?

— Vous tueriez votre fils ?

Il y eut un instant de silence. Tout à coup la lumière s'éteignit, et le bruit d'une clef qui tournait dans la serrure apprit à Michaël qu'il se trouvait seul, enfermé dans le souterrain.

— Il ne m'a laissé qu'un poignard, — s'écria-t-il, en se laissant tomber sur le sol. — Par reconnaissance pour la vie qu'il me doit, il me laisse libre de terminer la nièce quand l'agonie qu'il m'impose me sera devenue trop horrible.

Puis il songea à Allaméda, et résolut d'attendre, pour mourir, que tout espoir d'être délivré par le mystérieux inconnu se fut complètement évanoui.

### VIII.

Le matin du même jour, tandis que Michaël, encore dans son logement du boulevard Montparnasse, s'occupait à discuter avec ses amis, le prêtre, accompagné d'Arnold, d'Eugène et d'un personnage vêtu de noir, s'était inopinément présenté devant Langeau, et, déployant le papier que le nègre François venait de soustraire :

— Monsieur, — avait-il dit, — je sais que vous n'êtes ici que l'agent d'un autre, et que toute instance de ma part pour parler au véritable chef de cette maison serait inutile. Vous n'ignorez point que le marquis de Valencey a confié à son régisseur une fortune estimée à environ cinq millions. Bien qu'il y ait de cela fort longtemps, je n'ai rien oublié, et les titres sont en règle. Le régisseur est mort à Bièvre ; mais un écrit de lui, antérieur à l'accident qu'on a voulu qualifier de folie, avait été déposé entre ses mains. Le voici : c'est à celui dont vous tenez la place que furent remis par le régisseur, les cinq millions que je réclame. Vous n'ignorez aucune de ces circonstances ; veuillez donc déclarer à Arnold de Valencey, que je vous amène, quelles sont vos intentions, et s'il vous plaît d'attendre une action judiciaire pour restituer la somme que vous retenez illégalement. Notez bien que, quelle que soit votre détermination, je ne prétends nullement renoncer au droit de poursuivre l'abus de confiance, le crime de faux et d'homicide à l'égard du régisseur, celui de détention envers Henriette Bertrand, et l'atteinte commise hier sur ma personne.

— Je suis complètement étranger à ces dernières circonstances, — répondit Langeau. — Quant à ce qui regarde la succession du marquis, je veux bien me satisfaire à votre demande, si toutefois M. Arnold de Valencey peut justifier sa filiation.

— À défaut d'extraire mortuaire, — reprit Arnold, — à qui le prêtre avait donné ses instructions, voici une attestation du consul français à Alexandrie ; à cette pièce je joins une attestation de baptême signée de l'abbé comte de Valencey, mon oncle, ici présent ; les actes civils ne sont point en usage au pays où je suis né.

— Tout cela est fort peu régulier, — répliqua Langeau, — n'importe ; je sais d'ailleurs la vérité des faits, et je suis prêt

à condescendre à vos désirs ; j'ai des ordres à cet égard. Mais la somme dont vous parlez . . .

— Sans préjudice des intérêts, — interrompit l'homme habillé de noir qui avait suivi le prêtre et les jeunes gens.

(A continuer.)

### FRANCE.

Nous lisons dans la Presse.

#### UNE QUESTION DE VIE ET DE MORT.

“ J'ai toujours été républicain, plutôt trop que trop peu. Mes écrits et mes actions en font foi. J'ai usé mon esprit et ma plume en faveur des travailleurs, alors que le *National* les traitait du bas de son talon. Mais je commence à croire qu'il était plus facile d'être républicain, sous Louis-Philippe, que n'impose quoi sous la république ; en un mot, il paraît que rien n'est moins libre que le règne de la liberté.

Déjà la circulaire de M. Ledru-Rollin pour les élections ressemble à un cheveu près, — sauf la différence des couleurs, — à la circulaire de M. Duchâtel de 1845 ; M. Duchâtel demandait des ministériels, n'importe de quel poids : M. Ledru-Rollin demande des républicains, n'importe de quelle nullité.

Ce n'est rien encore.

Le *National*, la *Réforme* et la *Démocratie* déclarent traitre à la Patrie quiconque n'est pas républicain.

M. Guizot se contentait d'appeler aveugles et ennemis tous ceux qui n'étaient pas de son parti. Nous avons bien marché. Quiconque n'est pas de l'avis de MM. les rédacteurs du *National*, de la *Réforme* et de la *Démocratie*, n'est pas aveugle (on pardonne à un aveugle), n'est pas un ennemi (on se réconcilie avec un ennemi), mais il est traitre, c'est-à-dire un homme digne tout au plus d'être mis en morteaux.

Voilà la liberté que ces messieurs, mes amis d'hier, nous promettent ; voilà le progrès qu'ils ont prêché.

Ainsi, sous Louis-Philippe, il y avait des républicains dans la chambre, et dans une république il serait défendu à un membre de l'Assemblée nationale d'être monarchiste ! Mais, souverains nouveau-nés, votre république n'est pas même sanctionnée par la majorité du peuple français !

Je sais qu'elle a pour elle la raison et le droit, et c'est pourquoi j'ai toujours été républicain ; mais jusqu'à présent elle n'existe que par la raison du plus fort, c'est-à-dire par le hasard des armes et de la violence. Or, fut-elle même reconnue par la majorité, ce dont je ne doute pas, la minorité a le droit absolu de penser ce qu'elle veut. C'est ce droit que vous avez réclamé sous la monarchie. Pour vous l'avoir refusé, elle est tombée. Vous n'avez qu'à suivre l'exemple de la monarchie pour tomber sous la même loi inexorable de la logique.

La logique (*logos, verba*), c'est Dieu !

En effet, qu'arrive-t-il ! Dès que vous croirez pouvoir régner par la force, dès que vous ne ferez qu'un parti, dès ensi que vous divisez la France en vainqueurs et vaincus, tous les nobles cœurs, toutes les âmes d'élite voudraient être du parti des vaincus. Il ne vous resterait que des médiocrités et des incapacités, qui fâcheront de gagner par la violence ce qui leur manque en véritable force. La violence a toujours été la marque distinctive de la faiblesse. Les enfants ne sont violents que parce qu'ils sont faibles.

Comment ! vous vous étonnez que les hommes d'hier soient devenus républicains ! Mais c'est un astrot à la république !

Il n'est donc pas possible qu'un monarchiste devienne républicain ? La république ne vaut

done pas mieux qu'une monarchie ? Il n'y a donc ni plus de liberté, ni plus d'ordre, ni plus de bonheur sous une république que sous une monarchie ?

C'est à l'unanimité de tous les talents, forts et modérés, et surtout à leur courage, que la France devra son salut. Il faut pour cela que les journaux libres de toutes les opinions marchent droits, fermes et résolus, pour tenir tête à tous ceux qui prêchent la violence et l'exclusion.

La Gironde n'a été vaincue que parce qu'elle était lâche et poltronne.

Nous ne sommes pas de la Gironde, mais déjà il y a une Montagne.

Il en est de la politique comme de la religion. L'inquisition a créé les protestants et a maintenu les juifs. Depuis que la liberté des cultes est une vérité, il n'y a plus ni trouble ni guerre, et forcément nous marchons vers une religion unitaire.

Il faut que, dans une république, tout le monde soit libre d'être tout ce qui lui plaira et en peu de temps, tout le monde sera républicain, sans secousses ni violence.

Je ne désespérerai pas de faire un républicain du prince de Metternich.

Mais, au train que vont les amis aveugles du pouvoir provisoire, je crains que d'ici à quelque temps tout le monde, y compris les républicains sincères, ne fassent des vœux et encore autre chose, pour se débarrasser d'une liberté qui n'est qu'un vain mot, et d'une fraternité qui fait diablement mine de n'être que celle des souris-muets.

ALEXANDRE WEIL.

### L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUEBEC, 28 AVRIL 1848.

#### L'Union et la Nationalité.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que nous reproduirions l'article de l'*Avenir* sur lequel nous avons fait quelques observations ; nous remplissons aujourd'hui notre promesse, et d'ailleurs, ce n'est de notre part qu'un simple acte de justice et envers ce journal et envers nos lecteurs qui doivent être mis au fait des opinions formulées par l'*Avenir* sur une question aussi vitale que celle du rappel de l'union :

“ Longtemps comprimé, étouffé au nom de l'intérêt public, l'attachement à la nationalité qui nous caractérise, semblait destiné à devenir un de ces préjugés qui peuvent tenir au cœur, mais que la raison devait proscrire comme une faiblesse, une erreur de sentiment. Personne n'osait réclamer en son nom, par intéret pour une position à laquelle nous avions été conduits par une suite d'événements malheureux ; position jugée préférable pour nous, lorsque tous les avantages qui pouvaient en découler devaient être obtenus à la seule condition de ne pas donner signe de vie comme nationalité. Elle était considérée comme un obstacle avoué à l'obtention de droits politiques ; il fallait s'en débarrasser, en faire abstraction, sacrifice même ; ne plus se considérer comme Canadiens-Français si nous voulions être quelque chose dans ce système d'organisation sociale ; et ainsi, sous prétexte de la confondre, la noya-t-on dans le libéralisme. Le principe de la nationalité cessant d'être, en honneur, puisqu'on la répudiait par intéret, elle devait donc s'affaiblir, perdre de sa force morale et finir bientôt par s'effacer complètement. Aussi pendant près de dix ans nous avons vu son nom même oublié, et son